

ACTIVITE : Cours : Horaire :

Pré-inscription :

Espèces Ch. n°

Vir Bancaire

CIC La Valette – IBAN : FR76 1009 6183 0100 0271 4410 229 BIC : CMCIFRPP

Questionnaire santé Pass'Sports



FICHE D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS concernant L'ENFANT :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

VILLE :

Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel

Nom et N° contrat :

SITUATION FAMILIALE :

Parents : Mariés Divorcés ou Séparés Pacsés Autres :

Si parents séparés, responsable de l'enfant :

Nom de la mère si différent de l'enfant :

Profession mère :

Profession père :

Tél. (Urgence ou Infos) :

Email :

Renseignements divers sur l'enfant ou famille que vous jugez utiles de signaler ou contre-indications médicales :

.....

Je soussigné(e) père, mère, autorise l'enfant

à participer aux activités sportives de l'association VAL et déclare :

- avoir lu et accepter le règlement intérieur,
- avoir pris connaissance des horaires des cours et de m'assurer de la présence du moniteur avant de laisser mon enfant
- autoriser, en cas d'accident, les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicales,
- autoriser la diffusion des photos de mon enfant prises dans le cadre des activités de VAL,
(Presse locale ou supports de communication de l'association)

Date :

Signature du responsable de l'enfant :

REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription se fait auprès du secrétariat de l'association V.A.L. Parc des Sports Vallis Laeta et sera validée avec le dépôt du dossier complet. Il en va de la responsabilité de l'association, aussi bien en termes d'assurances que de règlement.

La cotisation est due pour l'année entière, aucun remboursement ne sera fait en cours d'année. Le règlement comprend l'Adhésion de 35€ + La Cotisation à définir selon l'activité.

Paiement : Espèces, Chèque ou Virement

- Faire 1 seul chèque pour l'Adhésion + Cotisation. Possibilité de faire **3 chèques MAXI**, Encaissement le 10 du mois.

- **RIB : CIC La Valette** – FR76 1009 6183 0100 0271 4410 229 **BIC** CMCIFRPP

Coupons Sports et Chèques Vacances → 2.5% à votre charge. Pass'Sport

Si la cotisation est prise en charge par un comité d'entreprise ou un autre organisme, un chèque de caution vous sera demandé (montant de la cotisation) Le chèque sera encaissé, si aucun règlement n'est intervenu dans un délai d'1 mois.

L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant les cours. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Pas de cours pendant les vacances scolaires. Fin des cours en juin, date à définir.

Pour chacune des activités, votre enfant doit être en tenue de sport, cheveux correctement attachés, aucun bijou et chewing-gum interdits.

En participant au cours l'enfant s'engage à respecter :

- 1/ Les consignes du professeur et de sécurité en général,
- 2/ Ses camarades (respect de la vie en groupe ainsi que sa dynamique),
- 3/ Les horaires de début et fin de cours, les locaux,
- 4/ Le matériel mis à disposition ainsi que son rangement.